



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N° 16 AOUT 2016

Il y a 400 ans : déjà S^t. Jehan derans

Nous donnons ci-dessus un détail de la carte "Le baillage de Greysivaudan & Trieves 1619" (source : BnF Gallica) de Jean de Beins nommé "Ingénieur du Roi et géographe du Dauphiné et de la Bresse" par Sully en 1606, quatre ans avant l'assassinat de Henri IV.

En 1619 pas de montgolfière, ni d'avion, encore moins de satellite, pourtant à quatre siècles de distance, cette carte soutient la comparaison avec la photo satellite ci-dessous (Google Earth). Le réseau hydrographique (le Drac , l'Ebron), les sommets voisins (le Chatel , le Senépy) et les collines qui séparent Saint Jean d'Hérans de Mens sont parfaitement reproduits.

Remarquez sur le Drac le pont de Cognet, construit en 1605 en remplacement du pont romain. Sur l'Ebron, deux ponts seulement existent alors, à Brion et Prébois.

Les hameaux : La Jargne, Rives, Touage, Bongarrat (Bongarach) et Tourres existent déjà en 1619. Villard de Touage n'est pas nommé mais figure sur la carte. Par contre nous n'avons pas d'information sur un hameau voisin identifié comme S^t Moris. Dans la commune voisine de St Sébastien, le château de Morges (actuellement Château Vieux) figure encore sur la carte bien qu'il ait été démantelé en 1569.

Budget

Page 2

Infos municipales

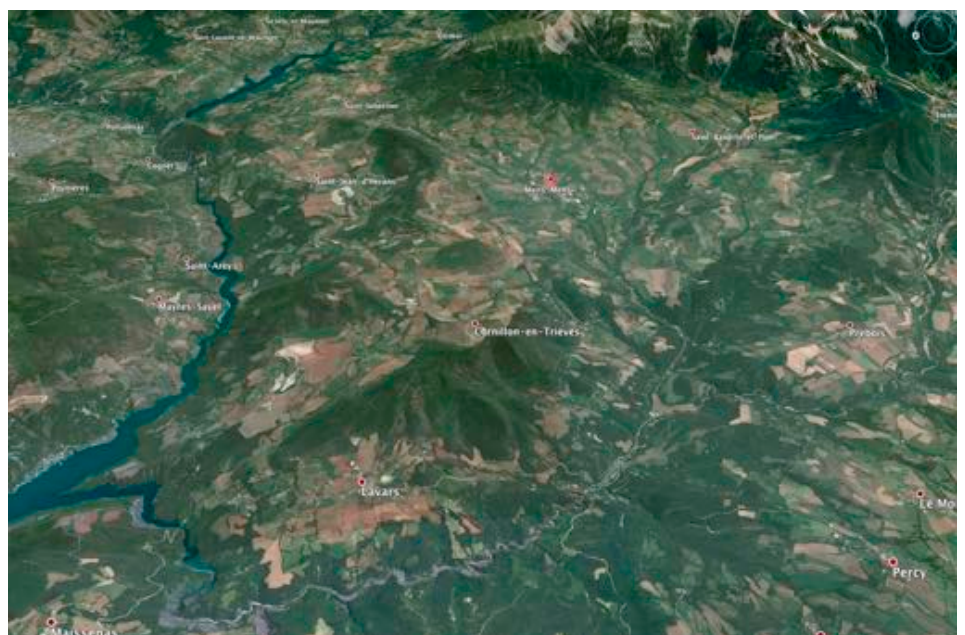
Page 3

Vie du Village

Page 5

Infos pratiques

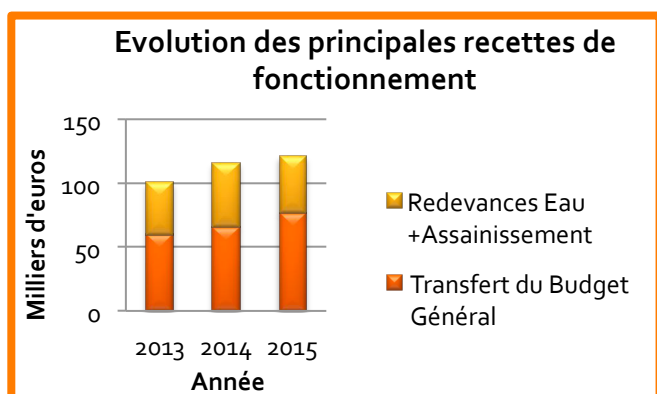
Page 7



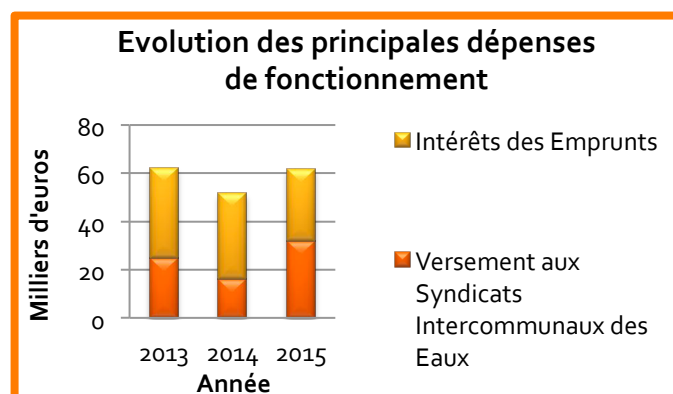
Budget : Résultats 2015

Nous terminons l'analyse des résultats du Budget 2015, entamée dans le bulletin précédent avec le budget principal, par la présentation du budget de l'eau ci- contre.

Budget de l'eau Assainissement exercice 2015			
Fonctionnement		Investissement	
Recettes	142 225	Recettes	146 365
Dépenses	142 712	Dépenses	109 960
Report 2014	23 332	Report 2013	55 269
Résultat	22 845	Résultat	71 675



Les communes de moins de 3000 habitants sont autorisées à prendre en charge les dépenses de leurs services d'eau et d'assainissement. C'est le choix fait à Saint Jean d'Hérans : les redevances que vous retrouvez sur votre facture d'eau représentent moins de la moitié des **recettes de fonctionnement** du budget de l'eau. Le reste provient du budget communal (voir le graphique ci-dessus).

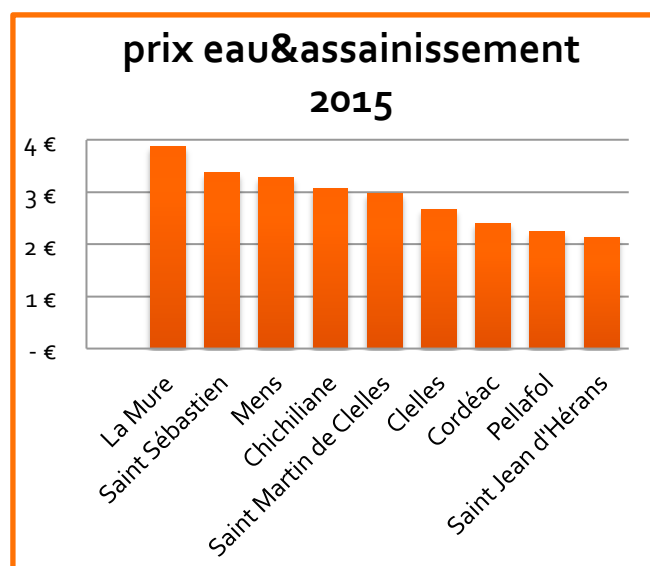


Les **dépenses de fonctionnement** concernent principalement les intérêts des emprunts et le financement des deux Syndicats intercommunaux qui assurent l'alimentation en eau potable de la commune. Les charges financières correspondent principalement à deux emprunts (500 000 € à 3,9 % et 310 000 € à 4,88 %) représentant moins de la moitié du financement total des investissements dans l'assainissement (voir le graphique ci-dessus).

Le prix de l'eau et assainissement en 2016

La décision du Conseil du 3 février d'augmenter le tarif de l'eau et assainissement (voir encadré page suivante) est motivée par le fait que la loi « Notre » prévoit le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes en 2020. A cette date, le budget de l'eau ne pourra donc plus être équilibré par un transfert du budget principal et le prix de l'eau sera son coût réel. Il convient donc de se préparer à ce changement de manière graduelle. A ce stade on peut estimer qu'une baisse de moitié du transfert du budget général au budget de l'eau est un objectif raisonnable pour 2019.

Soulignons que le tarif de 2016 restera notablement inférieur aux tarifs 2015 pratiqués par ailleurs (graphique ci-contre: source Agence de l'Eau).



Le prix moyen de l'eau et assainissement en 2016

Suite à la délibération du 3 février 2016 annoncée dans le bulletin précédent, votre facture d'eau et assainissement en 2016 comportera comme à l'accoutumée trois parts : eau ($50€+0,87€/m^3$) + assainissement ($40€+0,47€/m^3$) + la redevance versée à l'Agence de l'eau ($0,45€/m^3$).

Pour pouvoir établir des comparaisons entre communes et régions, il est d'usage de calculer le coût correspondant à une consommation de $120 m^3$ d'eau. Pour $120m^3$, la facture totale à Saint Jean d'Hérans s'élève à $304,8 €$ se décomposant en trois parts :

pour l'eau	$50+(120 \times 0,87) = 154,4 €$
pour l'assainissement	$40+(120 \times 0,45) = 96,4 €$
pour la redevance	$120 \times 0,45 = 54 €$

Le prix moyen en 2016 à Saint Jean d'Hérans est donc de $304,8€/120m^3 = 2,54 €/m^3$.

Attention, même pour une consommation insignifiante, la part fixe appelée aussi abonnement est due ($50€+40€$).

Infos municipales

Conseil municipal du 11 mai 2016

La principale délibération concerne les tarifs de location de la SALLE DES FETES. La location de la salle sera accordée aux habitants des cantons de Mens, Clelles, La Mure, Valbonnais et Corps. Un contrat de location énumérant le règlement sera signé par les deux parties. Les fournitures et produits d'entretien sont à la charge de la commune. Un état des lieux sera effectué lors de la remise des clés. Le chèque de caution sera rendu si aucune dégradation n'a été constatée

	Tarifs	Caution
Tarif « Week-end » : du jeudi au lundi		
Habitants de la commune et résidents secondaires	150 €	1000 €
Associations de la commune (à l'exception du « Sou des écoles de Saint Jean d'Hérans » et de « Ecran Vagabond ») et réunions ou assemblée générale d'organismes de la commune	75 €	1000 €
Association « Sou des écoles de Saint Jean d'Hérans » et « Ecran Vagabond »	gratuit	-
Associations extérieures à la commune	450 €	1000 €
Réunions ou assemblée générale d'organismes extérieurs à la commune	450 €	1000 €
Mariages ou autres manifestations des personnes extérieures à la commune	1200 €	1000 €
Nettoyage complet	200 €	-
Tarif évènementiel		
A la journée	200€	1000 €

Conseil municipal du 13 juillet 2016

Les conditions d'utilisation de la MAISON POUR TOUS sont actualisées et les tarifs fixés à :

- Association ayant son siège social sur la commune, Ecran Vagabond du Trièves, organisme d'intérêt général (Sitadel, Département, MSA, Leader, CDC Trièves, SEDI, SIGREDA, CDG 38, ...):
 - o Location gratuite
- Association extérieure à la commune :
 - o Demi-journée ou soirée : 50 €
 - o Journée : 100 €
 - o Week-end : 150 €

Le Conseil est informé du projet de fusion des communes de Saint Sébastien et Cordéac. Considérant qu'il s'agit d'un événement capital dans la vie d'une commune qui nécessite d'associer les populations concernées avant toute décision, le Conseil ne donne pas suite à la proposition de se joindre à la nouvelle commune

Mobilisation en faveur... de la mobilité !

Assurer la mobilité des personnes est un souci récurrent sur notre territoire. Les entraves à la mobilité peuvent être de nature financière, résulter d'un état de santé précaire, d'une diminution des facultés de conduite en relation avec l'âge, etc...

C'est pourquoi la Direction territoriale du Trièves, services du Département de l'Isère, a réuni un groupe de travail pour tenter de mettre en place un réseau de conducteurs bénévoles qui pourrait, avec une participation modique des utilisateurs, répondre aux besoins des triévois en rupture avec la mobilité.

Pour que fonctionne ce système, il est nécessaire de trouver une structure porteuse, associative de préférence, qui animera ce réseau et mettra en relation l'utilisateur et le conducteur.

Une expérience géographiquement limitée va être lancée prochainement sur les communes de Saint-Jean-d'Hérans, Saint Sébastien et Cordéac d'une part ; Avignonet, Saint-Martin-de-la-Cluze, Sinard et Treffort d'autre part.

Nous faisons appel à toute personne ou association intéressée pour rejoindre notre petit groupe et participer à la mise en œuvre de ce réseau. Nous vous invitons à vous faire connaître auprès de

Jean-Noël Paris

**Direction territoriale du Trièves – service Aménagement – lotissement Passiflore – Les Levas 38710 MENS –
04 80 34 85 00 ou jean-noel.paris@isere.fr**

L'école

Le 1 septembre 2016 c'est la rentrée des classes. Cette année, la classe unique de St Jean d'Hérans accueillera 11 élèves du CP au CM2, sous la direction de Brigitte Dangleant

Un petit rappel des services proposés aux familles (ces services sont sous la responsabilité et à la charge financière de la mairie)

La garderie périscolaire : les enfants sont accueillis à la garderie périscolaire par un employé communal de 16h15 à 18h15 le lundi et le jeudi et de 15h15 à 18h15 le mardi et le vendredi.

Les TAP (temps d'activités périscolaires)

Le lundi de 13h15 à 15h15

Il sera proposé aux enfants des ateliers « petits bricolages » sur les thèmes de la nature et des sciences, puis un atelier « marionnettes » et ils

finiront l'année scolaire avec un atelier « art et relaxation »

Le jeudi de 13h15 à 14h15 une animation autour du livre (avec l'association « Lire et faire lire ») sera également proposée.

Aucune participation financière n'est demandée aux familles pour ces deux services

La cantine : les enfants sont accueillis par un employé communal de 11h45 à 13h15 pour le repas et le temps de garderie. Le prestataire est le collège du Trièves à Mens. Le coût du repas demandé aux familles est de 3.50 euros.

La mairie finance également l'emploi d'accompagnatrice dans le bus pour les enfants de moins de 5 ans allant à la maternelle de Mens.

Baptême républicain

Samedi 9 juillet, à 11 h, se déroulait à la mairie le baptême républicain de Marie, fille de Laurence GRAZIANI et Mathieu MICHEL. Le baptême républicain, ou encore parrainage civil, connaît un regain de pratique depuis les années 90. Homologue laïc du baptême religieux, ce cérémonial est assuré, à la demande des parents, en mairie. En ce début d'été, où le beau temps était au rendez-vous, il a réuni, Marie, ses parents, sa marraine, Michelle Beccaria, et son parrain, Jérôme Bonino, sa famille et ses nombreux amis.

Etat civil depuis juin 2015

Naissances :

Erin CASIEZ le 21 .03 .2016
de Charles CASIEZ et Joanna MAILLEFERT

Décès :

Suzanne MERCIOL épouse CROS le 30.01.2016
Catherine DIOR épouse BOUCHERAT le 24.01.2016
Emma Monique GIRARD épouse CHEVALIER le 11.05.2016

Vie du Village

La fête des mères du 29 mai 2016

Comme à l'accoutumée, le Maire et le conseil municipal ont offert un présent aux mamans de la commune pour la fête des mères.

Autour du buffet l'animation par l'association Rigodon Trièves Dauphiné fut un franc succès.



La Saint Jean 2016 : une vogue qui sert de base de réflexion pour l'avenir !

La Saint Jean est, pour la vie de la commune, un temps fort.

Dans sa préparation tout d'abord, car la concertation nécessaire entre toutes les associations, acteurs importants de la vie villageoise, permet de maintenir un lien indispensable.

Dans sa réalisation ensuite (vendredi 24 et samedi 25 juin), au cours de laquelle beaucoup ont essayé d'apporter leur contribution.

Des avancées, petites mais très importantes, sont à noter dans l'état d'esprit de la version 2016.

L'affiche et le flyer en témoignent. Malgré un changement de programmation de dernière minute qui a retardé l'impression des documents, le contenu et la qualité graphique de l'affiche 2016 sont à souligner. Cette communication est due au savoir-faire de Patrick Cassagne, président de l'association BD-Concept.

C'est aussi l'occasion de donner un coup de chapeau à l'ACCA (et à son président Jean-Pierre Meyer) qui a su réagir en diffusant, au pied levé, un flyer d'inscription au repas traditionnel (et attendu) des chasseurs : organisé le soir du samedi 25 juin, sur la place du village, avec un menu original (moules frites préparées par Serge Bezombes), il a rassemblé 160 convives sous deux chapiteaux, dont un acheté en commun par quatre associations du village (ACCA, Comité des fêtes, Écoute Voir et Racing Team des Echarenes, RTE). Mais revenons au programme de cette vogue 2016. Tout a commencé le soir du vendredi 24 juin, avec un concert de violon proposé dans le temple du village par l'association Trièves en scène. La virtuosité d'Agnès Pereira, avec son violon Gagliano de 1763, accompagnée par Gildas de



Saint Albin au piano et des comédiens de la troupe, dont le metteur en scène Michel Dibilio, a fortement impressionné le public.

Une restauration organisée par le Comité des fêtes a permis ensuite aux spectateurs nombreux d'attendre la projection du film de Lola Doillon qui s'est déroulée sur les lieux mêmes du tournage à partir de 21h 30.



L'Écran Vagabond du Trièves, grâce aux efforts de Denis Polère, qui avait déjà permis une première projection mémorable à la salle des fêtes le 27 mai dernier, a acheté pour l'occasion un grand écran, qui a été tendu devant la « bergerie de Fanny ». Près de 130 spectateurs ont pu voir, ou revoir, le long métrage sous un ciel étoilé magnifique. Le regard pouvait ainsi aller et venir entre les images de la fiction et celles des lieux, immuables, silencieux, mais qui semblaient reprendre une seconde vie.



Samedi 25 juin les traditionnelles animations proposées par le Comité des fêtes ont investi la place du village. On

peut saluer le savoir-faire des jeunes du Comité des Fêtes pour l'ensemble des activités et Yvette Martin qui a permis l'organisation du vide grenier.

Un sympathique partenariat a aussi été proposé entre le Racing Team des Echarennés et Écoute Voir : dans l'espace de la Maison Denier / Michel, une exposition de voitures de rallye et buggies, ainsi qu'une simulation de pilotage dans la voiture de l'équipage Manon Hasholder / Marlène Petit ont attiré de nombreux jeunes (et moins jeunes) qui ont reçu ensuite par mail une photo souvenir de ce moment.



Après l'apéritif offert par le Comité des fêtes, le repas des chasseurs s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. La retraite aux flambeaux a ensuite guidé le public vers le feu d'artifice dont les fusées ont traditionnellement clos la journée festive pour laisser place au bal gratuit qui a finalement rythmé une partie de la nuit.

Ecran Vagabond du Trièves

Nos prochaines programmations :
A bientôt dans nos salles.

<http://www.ecranvagabond.com/>



Du 17/08/2016 au 30/08/2016 :

L'Âge de Glace : les Lois de l'Univers, Le BGG – Le Bon Gros Géant, L'olivier

Du 31/08/2016 au 13/09/2016 :

Comme des bêtes, La couleur de la victoire, À tous les vents du ciel.

Du 14/09/2016 au 27/09/2016 :

Peter et Elliott le dragon, Moka, Carmina !

TRIÈVES GYM VOLONTAIRE

Une bonne nouvelle pour celles et ceux qui ont envie de se maintenir en forme ou découvrir tous les bienfaits d'une pratique sportive régulière : les cours de gym - animés par des monitrices qualifiées - reprennent dès

Saison 2016/2017

Lundi : 13h45 - 14h45 : Gym d'entretien
Mardi : 17h30 - 18h30 : Gym douce
18h30 - 19h30 : Fitball
19h30 - 20h30 : Stretching
Mercredi : 18h15 - 19h15 : Gym d'entretien
19h15 - 20h15 : Step
20h15 - 21h : Gym Energy-Tonic
Vendredi : 17h30 - 19h : Marche nordique

Le lundi 12 septembre 2016 à la salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans.

Ambiance « sympa » assurée, alors pourquoi ne pas venir ?
(deux séances d'essai gratuites) :

À noter sur votre agenda

les inscriptions auront lieu :

Le Lundi 5 et le mercredi 7 septembre

de 17h30 à 19h30

à la Maison pour Tous à Saint Jean d'Hérans.

Infos : 04 76 34 94 69 - 04 76 34 11 68 – 06 87 39 91 47

Infos Pratiques

Horaires
secrétariat de mairie
et agence postale
Saint Jean d'Hérans

Lundi : 8h 30- 11h45
Mardi : 8h 30- 11h45
Mercredi : 8h 30- 11h45
Jeudi : fermé
Vendredi : 8h 30- 11h45

Vous recevez une facture de la commune (eau et assainissement, loyers..) ?

Attention,

la Trésorerie de Mens chargée du recouvrement de ces factures met en place une nouvelle procédure en cas de facture non payée.

Dans le mois qui suit la réception de la facture, une lettre de relance est envoyée par la Trésorerie. En cas de non règlement 30 jours après cet **unique rappel**, un huissier est chargé du recouvrement. Le paiement se fera alors directement auprès de l'huissier avec **12,5% de frais supplémentaires ajoutés à la somme à payer.**

La grande berce du Caucase : une plante invasive et dangereuse



Cette plante bisannuelle, originaire d'Europe de l'Est et d'Asie, de la famille des Apiaceae, colonisant depuis plusieurs années la France, arrive sur notre territoire.

A l'état de jeunes plants il y a un risque de confusion avec les espèces locales, la berce commune et la berce laineuse, deux espèces plus petites et sans danger. A l'âge adulte, elle demeure néanmoins nettement reconnaissable grâce à sa grande taille (4 à 5 mètres de hauteur), ses feuilles très découpées et ses tiges tachées de rouge. Elle s'installe principalement sur les terrains en friches, le bord des routes, et le bord des cours d'eau.



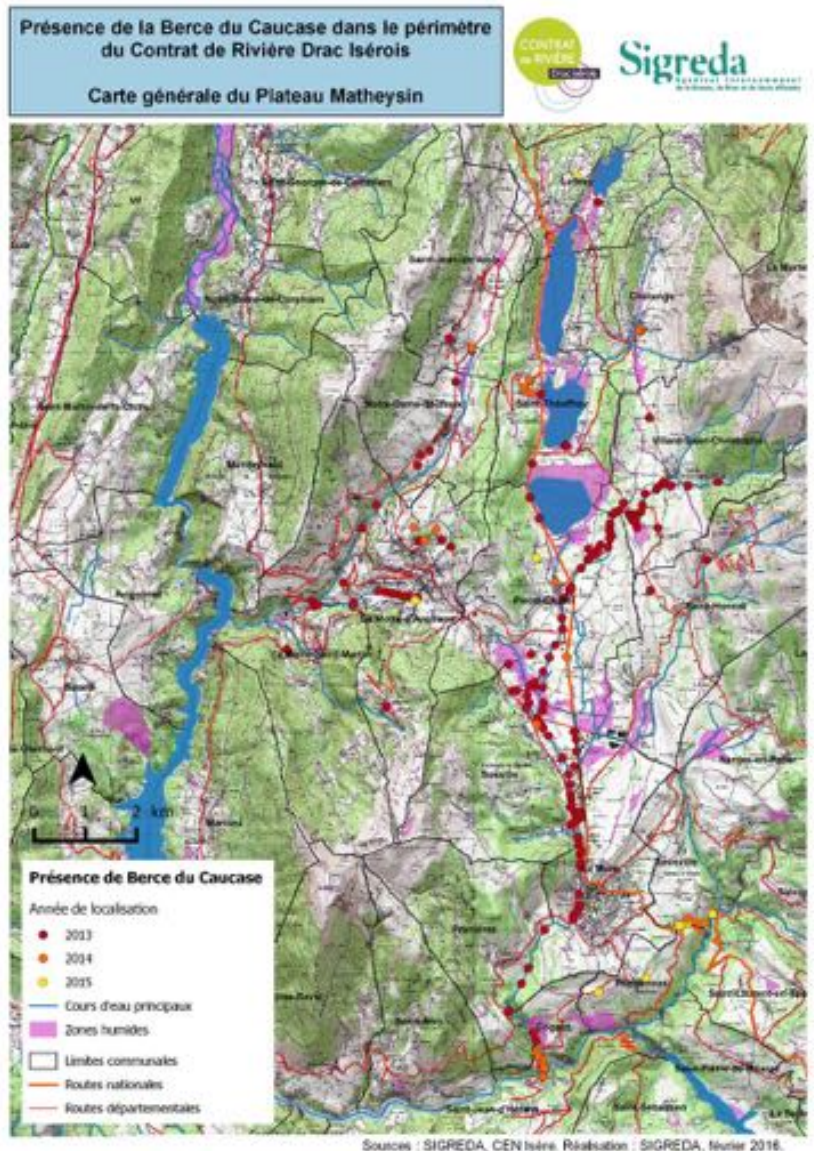


Sa sève phototoxique, inodore et incolore, contient une substance, la furocoumarine, provoquant par contact avec la peau une photosensibilisation grave : en association avec le soleil, elle entraîne des cloques et des brûlures pouvant atteindre le deuxième degré.

Toute manipulation doit impérativement se faire avec un équipement de protection adapté (gants étanches, masque protégeant le visage et la tête, vêtements couvrant complètement le corps (combinaison). Si d'aventure il y avait contact de la sève avec la peau, absorber celle-ci à l'aide de papier absorbant, sans frotter, puis laver délicatement à l'eau et au savon. Éviter toute exposition au soleil pendant plusieurs jours. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment. Si les atteintes sont importantes ou si un enfant est touché, consulter un médecin rapidement ou le centre anti-poison. Les traces laissées sur la peau peuvent rester à vie. Les parties sensibles des animaux d'élevage, le museau notamment, peuvent également être affectées.

Afin de prévenir la multiplication de cette plante invasive :

- pratiquer un arrachage systématique des jeunes plants (les couper ou les tondre dès le début du printemps),
- détruire les inflorescences des plantes adultes avant la maturité des graines (Juillet, Août) en coupant les ombelles (nom des inflorescences de la plante) à leur base (enfermer les ombelles dans un sac étanche et les exposer au soleil au minimum une semaine, afin de rendre la germination inactive, puis les éliminer par compostage),
- arracher la base de la tige principale, en dégageant les racines à une profondeur de 20 cm minimum. Répéter l'opération plusieurs fois dans la saison,
- pratiquer une surveillance particulière sur les parcelles affectées (les graines sont capables de germer 7 ans après leur dissémination).



Un plan de lutte mené depuis 2013 sur le plateau matheysin

Depuis sa découverte sur le plateau matheysin en 2013, le SIGREDA mène un programme de lutte afin d'éradiquer cette plante. La 4^{ème} campagne d'arrachage des plants de berce du Caucase a donc été réalisée cette année : une équipe de 5 personnes est intervenue aux mois de mai et de juin pour sectionner les plants de berce sous le collet.

Agriculteurs, pêcheurs, promeneurs, riverains, nous sommes tous concernés par cette problématique. Pour toute information, contactez le SIGREDA (04.76.75.21.88).

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.1, 5 : P. Attané ; p.6 : D. Michel